



**MaPrimeRénov'**  
Mieux chez moi, mieux pour la planète

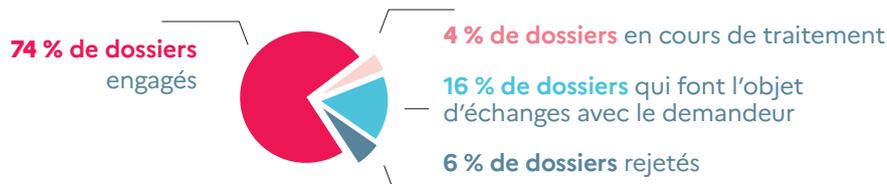
## La dynamique de la rénovation énergétique est lancée

Ouverte depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, MaPrimeRénov' est devenue la principale aide à la rénovation énergétique des logements de l'État. Un an après son lancement, les chiffres témoignent de l'engouement des Français pour cette aide financière plus simple, plus juste et plus vertueuse pour la planète.

### UN RÉEL SUCCÈS SUR LE TERRAIN...

Depuis sa création, MaPrimeRénov' rencontre son public.

- 4,2 millions de visites sur [www.maprimerenov.gouv.fr](http://www.maprimerenov.gouv.fr)
- 269 500 comptes créés
- 191 690 dossiers déposés
- 141 143 dossiers engagés pour un montant d'aides de 570,1 millions d'euros



### ... ET DES BÉNÉFICIAIRES SATISFAITS

Grâce à MaPrimeRénov', les ménages ont pu réaliser des travaux de rénovation énergétique pour améliorer le confort de leur logement et réduire leurs factures énergétiques. L'instruction et le paiement des primes ont connu des retards courant 2020, après avoir été perturbés par les deux confinements et des soucis techniques sur la plateforme, victime de son succès. Cependant, depuis la fin de l'année, l'engagement de versement à 15 jours ouvrés après le dépôt des dossiers complets est désormais tenu. Le ministère du Logement a commandité une enquête auprès des bénéficiaires de MaPrimeRénov' pour évaluer leur satisfaction<sup>1</sup>.

#### → Une aide qui fonctionne

- 90 % des bénéficiaires indiquent être satisfaits
- 78 % sont satisfaits du respect des délais
- 76 % sont satisfaits de la facilité des démarches en ligne
- 79 % sont satisfaits de la clarté du parcours

#### → Une aide utile

- 69 % des bénéficiaires disent avoir noté un impact positif sur leurs dépenses de chauffage
- 98 % sont satisfaits du confort de leur logement après travaux
- 97 % sont satisfaits du rapport qualité prix des travaux

#### → Une aide déterminante

- 71 % des bénéficiaires n'auraient pas fait réaliser des travaux de rénovation énergétique sans cette prime



### MAPRIMERÉNOV' EN DATES

- **2 janvier 2020 :**  
lancement de la plateforme [www.maprimerenov.gouv.fr](http://www.maprimerenov.gouv.fr)
- **8 avril 2020 :**  
début de l'instruction des dossiers
- **Juin 2020 :**  
ouverture de la fonctionnalité mandataire
- **1<sup>er</sup> octobre 2020 :**  
MaPrimeRénov' devient accessible à l'ensemble des propriétaires et copropriétaires dans le cadre de France Relance
- **11 janvier 2021 :**  
l'ensemble des propriétaires occupants et des copropriétaires peuvent déposer leur dossier sur [www.maprimerenov.gouv.fr](http://www.maprimerenov.gouv.fr)
- **Juillet 2021 :**  
les propriétaires bailleurs peuvent déposer leur dossier sur [www.maprimerenov.gouv.fr](http://www.maprimerenov.gouv.fr) y compris pour les travaux engagés dès à présent

<sup>1</sup> Sondage Ipsos L'opinion des usagers sur MaPrimeRénov' réalisé du 18 décembre 2020 au 5 janvier 2021 auprès de 6 808 personnes bénéficiaires de MaPrimeRénov', interrogées en ligne après envoi d'un courriel d'invitation à 31 000 bénéficiaires.

## QUI SONT LES BÉNÉFICIAIRES ?

### → Catégories de ménages

Initialement réservée aux ménages aux revenus modestes et très modestes, MaPrimeRénov' est calculée en fonction du revenu fiscal de référence du foyer de l'année et du gain énergétique apporté par les travaux.

Pour en bénéficier, les ménages doivent faire réaliser leurs travaux par un professionnel Reconnu garant de l'environnement (RGE).

**64 %** de dossiers déposés par des ménages aux revenus très modestes

**36 %** de dossiers déposés par des ménages aux revenus modestes

Le montant de la prime moyenne par logement est de **4 039 €**



Service public de conseil gratuit et d'information sur la rénovation énergétique, FAIRE accompagne ceux qui le souhaitent dans leurs travaux. Il permet notamment de :

- trouver rapidement un professionnel proche de chez soi ;
- rechercher les solutions les plus adaptées ;
- estimer le budget nécessaire et les aides financières dont il est possible de bénéficier.

Conseiller FAIRE :  
0 808 800 700  
[www.faire.gouv.fr/marenov](http://www.faire.gouv.fr/marenov)

### → Localisation

Les plafonds de ressources appliqués pour MaPrimeRénov' sont les mêmes partout en France (métropole et Outre-mer), à l'exception de la région Île-de-France.

**46 %** des logements rénovés en bassin de vie rural

**28 %** des logements rénovés en bassin de vie urbain

**25 %** des logements rénovés en bassin de vie péri-urbain

### → Après la réalisation des travaux

MaPrimeRénov' est versée rapidement après la fin des travaux, pour faciliter leur règlement et limiter le besoin de trésorerie. Une avance de frais peut être accordée afin d'aider à régler l'acompte des travaux.

• **75 178 demandes de paiement**

• **53 545 primes payées**, soit 162 millions d'euros d'aides

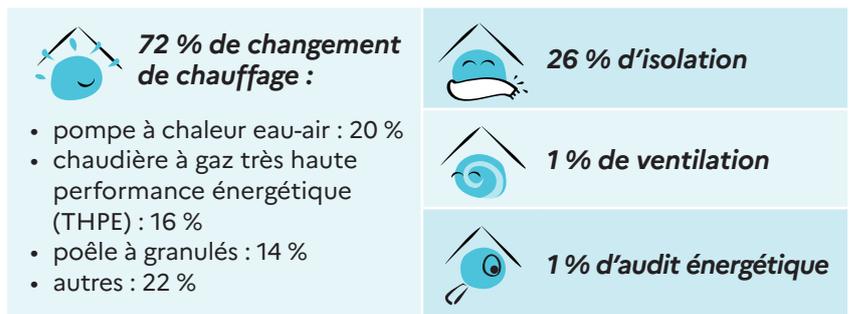
Sur les 21 633 demandes non encore payées :



## QUELS TRAVAUX ?

MaPrimeRénov' permet de financer les travaux d'isolation (murs, planchers, combles, fenêtres), de chauffage, de ventilation ou d'audit énergétique d'une maison individuelle ou d'un appartement.

### → Type de travaux



### → Mono ou multi gestes



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité